

Certification professionnelle : L'AMF délivre la certification à l'examen mis en œuvre par la SFAF

(Examen certifié n°C4 par l'AMF en application de l'article 313-7-3 de son règlement général, par décision du 28 mai 2010).

Le Centre de formation de la SFAF délivrera désormais un examen certifié validant les connaissances minimales à acquérir par les collaborateurs des Prestataires de Services d'Investissement (PSI)¹.

En effet, à l'instar d'autres pays européens, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), a souhaité mettre en place une certification professionnelle en France pour les collaborateurs des PSI.

Cette obligation a pour objectif d'assurer un niveau de connaissances réglementaires minimum et suffisant. La certification est sanctionnée par un examen « passeportable » incluant des éléments de connaissance reconnus au niveau international. Elle concerne principalement les fonctions financières suivantes :

- négociateur, vendeur, gérant, analyste financier,
- responsable des fonctions de la compensation d'instruments financiers et du post-marché (back office),
- responsable de la conformité, de la déontologie et du contrôle interne,
- personnes physiques agissant pour le compte d'un PSI, dans l'une des fonctions précitées (par exemple, CIF, démarcheurs).

A ce jour, ne sont concernés que les « nouveaux entrants », c'est-à-dire toute personne intégrant une nouvelle structure. En effet, une clause dite de « grand-père » dispense les personnes déjà en poste au 1^{er} juillet 2010.

La décision du Collège de l'AMF d'attribuer à la SFAF la Certification pour l'Examen des connaissances, est une reconnaissance de l'expertise de la SFAF tant dans les domaines de la formation que de ses compétences techniques.

Selon son président Ibra Wane, « il s'agit là d'un moment majeur dans la vie de notre Association et de son Centre de formation. L'obtention de la Certification ne constitue toutefois qu'une étape. Il incombe désormais au Centre de formation et à la structure de veille réglementaire mise en place par la SFAF, de maintenir le niveau de qualité requis pour satisfaire à tout moment aux exigences de l'AMF ».

En réponse à ces nouveaux besoins, une offre complète de formations allant du passage simple de l'examen au perfectionnement dans chaque module est opérationnelle dès juin 2010. Cette offre **s'adresse aussi bien aux 1 600 membres de la SFAF qu'aux nombreux professionnels concernés par ce nouveau dispositif.**

Cet « élargissement » de l'offre de formation de la SFAF s'inscrit dans le cadre de la rénovation du Centre de formation entreprise avec l'arrivée récente de Maïté Legrand Boucard en tant que directeur.

La SFAF : un acteur unique

Fidèle à l'esprit associatif qui l'anime, la SFAF privilégie un enseignement de la certification par petits groupes, plus propice à l'acquisition des connaissances. Ainsi, nos candidats posséderont de solides bases et seront mieux « armés » pour tenir leur poste avec clairvoyance.

La SFAF, association des professionnels de l'investissement et du financement, œuvre à l'amélioration des techniques de l'analyse financière ainsi qu'au développement d'une information économique et financière de qualité, depuis près de cinquante ans.

L'Association a toujours joué un rôle de premier plan dans la formation des professionnels de la finance de haut niveau, à travers son Centre de formation. A titre d'exemple, les cursus diplômants aujourd'hui enseignés (le CIIA² et le CIWM³) offrent l'avantage inégalé d'être reconnus internationalement tout en respectant les spécificités comptables et réglementaires des principales places mondiales. Le Centre de formation de la SFAF compte, à ce jour, plus de 3 500 diplômés.

¹ « A compter du 1^{er} juillet 2010, tout Prestataire de Service d'Investissement (PSI) devra valider ou faire valider les connaissances de tout nouvel employé occupant une « fonction-clé » (en application de l'article 313-7-1 du règlement général de l'AMF) »

Cette validation fera l'objet d'un examen, prenant la forme d'un QCM, certifié par l'AMF.

² Certified International Investment Analyst reconnu dans 31 pays

³ Certified International Wealth Manager

A propos de la SFAF

Elle accompagne l'évolution des métiers et le passage du métier traditionnel d'analyste financier vers de nouveaux métiers (gérants, Fusions-Acquisitions, Corporate Finance, ISR, Immatériel, risque, crédit, CIF...).

En tenant l'indispensable calendrier de Place, la SFAF soutient les émetteurs dans l'organisation de plus de 700 réunions par an afin qu'investisseurs et sociétés de toute taille puissent dialoguer.

Très présente auprès des autorités de Place, la SFAF représente également la profession au sein d'instances nationales, européennes et internationales.

www.sfaf.com

Contact presse :

Sophie d'Albiousse

Directeur de la communication

06 15 30 15 80

sdalbiousse@sfaf.com